

VOTRE CANDIDATURE

AU 2^{ème} MARCHE FERMIER DE PLAINE EN FETE

Le marché fermier

Les Jeunes Agriculteurs de la Somme, la Chambre d'Agriculture de la Somme et le Conseil Départemental de la Somme associent leurs forces pour recréer l'ambiance chaleureuse, conviviale et animée d'une place de village et de son marché de producteurs locaux.

Un « Marché fermier » vous est réservé au centre de l'espace des partenaires *

Les avantages

1. **Valorisez et surtout vendez vos produits** dans le cadre convivial et dynamique d'un événement de grande ampleur et tout public. Le village sera composé de votre stand et de **différentes animations**
2. **Economisez plus de 90€ sur un emplacement couvert avec électricité** ; réduction appliquée par les Jeunes Agriculteurs de la Somme
3. **Disposez d'une visibilité** au cœur de cet événement départemental : vous ferez partie des animations phares de cette édition ! Sans oublier la publicité faite au travers de nos canaux de communication.

*** Attention** : les places sur le marché fermier sont limitées
et seront soumises à un comité de sélection

Les conditions de votre participation

En échange de votre emplacement à prix réduit, vous vous engagez à :

- Payer la somme de 50€ auprès des Jeunes Agriculteurs de la Somme à l'ordre de Pays en Somme
- Fournir un lot constitué de vos productions d'une valeur de 15€ minimum
- Faire preuve d'originalité pour la décoration et l'animation pour que votre stand soit attrayant
- Participer durant toute la durée de Plaine en Fête, soit de 10h à 18h le 2 septembre 2018. L'installation devra se faire entre 8h et 9h30.
- Remplir correctement la fiche de candidature pour que cette dernière puisse être sélectionnée par les organisateurs et que votre emplacement soit validé. **Attention, places limitées** : pour toute information manquante, votre candidature ne sera pas prise en compte.

Candidature pour le « Marché fermier »

Remplir correctement tous les champs de la fiche candidature - sous réserve de sélection

NOTRE OFFRE	<i>Date de la manifestation</i> Dimanche 2 septembre 2018
Un emplacement couvert avec électricité*	50 € au lieu de 140 € = REDUCTION par Jeunes Agriculteurs de la Somme

Votre proposition

Nom – Prénom : _____	Nom de la ferme : _____
Adresse : _____	CP– commune : _____
Téléphone / portable : _____	Mail : _____

candidate au 2^{ème} Marché fermier de « Plaine en Fête » organisé par les Jeunes Agriculteurs en partenariat avec la Chambre d’agriculture et le Conseil Départemental, le **dimanche 2 septembre 2018 à Gentelles.**

<input type="checkbox"/> Je souhaite bénéficier d’un emplacement couvert de 2,5 x 2,5m avec électricité* Nombre de tables souhaitées (2m) : _____ Nombre de chaises souhaitées : _____ Nombre de grilles : _____	<input type="checkbox"/> Je souhaite bénéficier d’un emplacement avec électricité* mais j’amène mon matériel (stand couvert, camion...) Matériel utilisé : _____ Dimensions nécessaires pour mon emplacement : _____mètres X _____mètres
--	---

*La puissance électrique ne doit pas dépasser les 1000 Watt. Au-delà de cette puissance, il est nécessaire de prévoir son propre groupe électrogène.

Ma production locale : _____

Les produits vendus : _____

Les produits constituant le lot de 15 € minimum :

produits : _____ quantité : _____

Les animations sur mon stand : _____

Si je fais partie d’une marque :

Bienvenue à la Ferme

Somme Produits Locaux

Terroir de Picardie

Autre : _____

Fait à _____, le/...../.....

Signature précédée de la mention
« Bon pour accord »

Candidature à retourner avant le
15 juin 2018 à

Céline BUISSET – tél. 03 22 53 30 08
par courrier : Jeunes Agriculteurs de la Somme, 19
 bis rue Alexandre Dumas, 80096 AMIENS Cedex 3
par mail : jeunesagriculteurs80@gmail.com